

Collectif Eau de la région grenobloise (COERG) - coerg@wanadoo.fr 06 10 80 84 12
106 bis, rue Abbé Grégoire - 38000 GRENOBLE

Monsieur Marc BAIETTO
Président du Syndicat mixte du schéma
directeur de la région grenobloise
21 rue Lesdiguières
38000 GRENOBLE

Grenoble, le 5 octobre 2005

Objet : Doublement de la canalisation d'alimentation en eau potable du Grésivaudan et schéma directeur de la région grenobloise

Monsieur le Président,

Nous venons de prendre connaissance de l'avis favorable daté du 24 janvier 2005 sur le tracé arrêté de la conduite AEP que vous avez formulé dans le cadre de l'enquête publique relative au projet du SIERG de doubler la conduite d'alimentation en eau potable du Grésivaudan.

Si le Grésivaudan a besoin d'infrastructures et de projets d'aménagement, le projet soumis à enquête ne nous paraît pas assurer un développement durable du territoire.

Malgré son coût élevé, ce projet ne mettra pas les industries à l'abri d'un arrêt de l'alimentation en eau en cas de rupture de canalisation dans la partie amont du réseau qui ne comporte qu'une seule conduite.

Relevant plus d'une logique de projet que d'une logique de territoire, il ne nous semble pas avoir été précédé d'une réflexion approfondie et concertée sur le partage de la ressource en eau.

Par ailleurs, nous avons pris connaissance de l'existence d'une alternative moins coûteuse et plus soucieuse du partage des ressources en eau qui consiste à raccorder la canalisation à créer au réseau de la ville de Grenoble dont les captages sont surabondants, sous utilisés et sécurisés.

Cette alternative a fait l'objet d'une proposition financière formulée en 2003 par la régie des eaux de Grenoble à la demande de la Communauté de communes du moyen Grésivaudan (La COSI). Il semble qu'aucune suite n'ait été donnée à cette proposition qui ne figure pas, de même qu'aucune autre alternative, au dossier soumis à l'enquête publique qui s'achève vendredi 4 novembre.

Compte tenu de ce qui précède, nous vous remercions de bien vouloir répondre aux questions ci-après que nous nous posons.

Le schéma directeur s'est fixé pour objectif de contribuer à sécuriser l'approvisionnement en eau potable de la région grenobloise. Estimez-vous que ce projet répond à cet objectif pour le secteur du Grésivaudan ?

Le comité de pilotage « Eau potable » que vous avez installé le 28 mars 2003 et qui s'est réuni à deux reprises les 13 janvier et 26 octobre 2004 a-t-il été consulté sur ce projet, et, dans l'affirmative, quel est le sens de son avis ?

Ce même comité de pilotage a-t-il été informé de l'existence d'une alternative et notamment de la proposition financière formulée en 2003 par la régie des eaux de Grenoble à la demande de la Communauté de communes du moyen Grésivaudan (La COSI) ?

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Le Collectif Eau de la région grenobloise



Pour Eau Secours,
Daniel HIRIART, président



Pour les Verts de Meylan,
Marie-Odile NOVELLI, présidente



Pour UFC Que Choisir Grenoble,
Pierre VERNET, président



Pour les Verts du Grésivaudan,
Didier DEPLANCKE, président



Pour Meydia,
Robert VIGNON, président



Pour Bernin info,
Didier MEDORI, président



Pour l'Action Municipale Ismerusienne
Roger BARLET, vice président